

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module		Occupations humaines et santé	2019-2020
Code S.ER.SO.2428.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2 Organisation			
Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français		
3 Prérequis			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres			
Autres prérequis			
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *			
<p>Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.</p> <p>Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.</p> <p>Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.</p> <p>Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie.</p> <p>Cb4 Connaître les facteurs susceptibles d'influencer sa propre santé et celle de ses collègues. Prendre des mesures actives afin de minimiser les risques de nuire à sa santé et à celles des autres.</p> <p>Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.</p> <p>Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.</p> <p>Gb1 Connaître et exprimer les limites de ses propres compétences. Reconnaître les situations dans lesquelles l'action de l'ergothérapie est limitée ou pour lesquelles des buts thérapeutiques ne peuvent pas être posés.</p>			
Buts			
<p>Sensibiliser les étudiant-e-s aux caractéristiques particulières de quelques occupations, à leur contexte et à leur importance pour les personnes qui s'y engagent.</p> <p>Développer l'aptitude des étudiants-e-s à intervenir auprès des personnes ou des collectivités dans des engagements occupationnels divers.</p> <p>Connaître les concepts, les démarches et les instruments d'évaluation des occupations humaines.</p>			
5 Contenu et formes d'enseignement *			
<p>Unité 1. Répertoires occupationnels 4 ECTS (R. Bertrand, G. Clerc-Grimm, L. Decastel, A. Demaurex, J. Desrosiers, S. Oppliger, M. Steffen)</p> <p>Unité 2. Modèle de l'occupation humaine 1 ECTS (D. Pouliot-Morneau)</p>			
Modalités pédagogiques générales			
<p>Cours ex cathedra, séminaires, exercices, travaux de groupes.</p> <p>En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.</p>			
Unité 1. Répertoires occupationnels			
60 périodes			
<p>1. Introduction aux sciences de l'occupation (8 périodes). Cours ex-cathédra où seront abordés l'état des connaissances sur les sciences de l'occupation tant du point de vue des différents courants d'analyse que des concepts développés.</p> <p>2. Six thématiques en rapport avec une clientèle potentielle de l'ergothérapie sont développées et explorées par les étudiant-e-s: La vie en milieu carcéral, la consommation de produits licites et illicites, les activités physiques et sportives, les réseaux sociaux virtuels, la vie intime et la sexualité, la vie spirituelle et religieuse. (24 périodes)</p> <p>3. Participation des étudiant-e-s aux conférences du réseau de compétence OHS (8 périodes)</p> <p>4. Travaux dirigés en préparation des séminaires (8 périodes); 4 périodes seront dédiées à la recherche documentaire et 4 périodes seront dédiées à la préparation d'un plan de présentation argumenté sur les thèmes choisis lors du cours d'introduction et devant être présentés par les étudiants lors des séminaires publics.</p> <p>5. Présentation des séminaires publics des étudiants portant sur les sciences de l'occupation dont les thèmes seront proposés lors du cours d'introduction(12 périodes)</p>			
Unité 2. Le modèle de l'occupation humaine			
16 périodes			
Le modèle de l'occupation humaine: concepts, démarches d'évaluation et d'intervention, instruments d'examen, exemples.			

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Démontrer sa capacité à saisir une approche occupationnelle.
Démontrer sa capacité à argumenter une pratique professionnelle centrée sur l'occupation.

Modalités d'évaluation

Unité 1. Suite aux conférences OHS et aux thématiques présentées par les spécialistes, l'étudiant-e remplit un journal réflexif (1 page) afin de se positionner face à sa future pratique en ergothérapie. 6 journaux doivent être complétés. La totalité des journaux vaut pour 1/5 de la note du module.

La préparation aux séminaires est évaluée via deux livrables, effectués en équipe de 4 à 5 étudiant-e-s: le premier est une liste d'articles (7-10) pertinents à la thématique et le deuxième livrable correspond à un plan de présentation argumenté. Les deux livrables valent ensemble 1/5 de la note du module.

Les présentations orales de séminaires sont jugées sur la qualité scientifique et la pertinence du contenu choisi en lien avec la pratique ergothérapeutique. Ils sont notés au fur et à mesure des présentations et valent 2/5 de la note du module.

Unité 2. Examen oral sur l'analyse d'une situation et le choix d'outils de mesure reliés aux occupations. Examen en semaine 27 qui vaut 1/5 de la note du module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Unité 1: les journaux réflexifs et les dossiers d'analyse du séminaire sont complétés pour la semaine 33.
Unité 2: examen oral en semaine 33.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session. En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Ouvrages généraux

Brown C. & Stoffel V. (2010). *Occupational Therapy in Mental Health: a vision for participation*. Philadelphia: F. A. Davis.
Hasselkus B. (2011). *The meaning of everyday occupation (2nd ed.)*. Thorofare: SLACK Incorporated.
Whiteford G. & Wright- St Clair V. (2004). *Occupation and practice in context*. Sydney: Churchill Livingstone.

Répertoires occupationnels

Cole F. (2009). Mental Health and physical activity: enabling participation. In J. Creek & L. Lougher (Eds.), *Occupational Therapy and Mental Health (pp. 277-303)*. (4th ed.). Philadelphia: Elsevier.
Cronin-Davis J. & Sainty M. (Eds.) (2012). *Occupational therapists' use of occupation-focused practice in secure hospitals: Practice guideline*. London: College of Occupational Therapists.
Lancaster J. & Chacksfield H. (2009). Substance misuse. In J. Creek & L. Lougher (Eds.), *Occupational Therapy and Mental Health (pp. 535-557)* (4th ed.). London: Churchill Livingstone Elsevier.
McColl M. A. (2012). *Spirituality and Occupational Therapy (2nd ed.)*. Ottawa: CAOT Publications.
Pizzie M. A. & Reitz, M. (2010). Promoting Sexual Health: an occupational perspective. In M. E. Scaffa, M. Reitz, & M. A. Pizzie (Eds.), *Occupational Therapy in the Promotion of Health and Wellness (pp. 307-328)* (3rd ed.). Philadelphia : F. A. Davis.
Verdonck M. C. & Ryan S. (2008). Mainstream Technology as an Occupational Therapy Tool: Technophobe or Technogeek ? *The British Journal of Occupational Therapy*, 71 (6), 253-256.

Ouvrage spécifique au MOHO

Kielhofner G. (2008). *Model of Human Occupation: Theory and Application (4th ed.)*. Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

DESROSIERS Julie

Descriptif validé le *

10.09.2019

Descriptif validé par *

BERTRAND LEISER Martine